

## ECOLES COMMUNALES FONDAMENTALES D'ANDERLUES

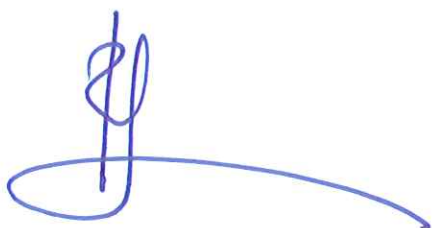
Ecole du Centre, rue Maurice des Ombiaux n° 4  
Ecoles de Bruyères – Polvez – Lalue, rue des Cent Bonniers n° 68

### PROJET PEDAGOGIQUE

1. Pédagogie active et constructive  
L'enfant devient acteur dans ses apprentissages, il construit ses savoirs, ses outils en explorant son environnement et à travers des situations de recherche.
2. Pédagogie fonctionnelle.  
Au départ du vécu des enfants ou du monde qui l'entoure, leur permettre de participer à des projets collectifs ou individuels tout en respectant l'enfant dans sa globalité et en tenant compte de ses besoins.  
Avoir un regard Positif sur l'enfant.
3. Pédagogie socialisante et sécurisante  
Alterner, en classe, des moments collectifs et des moments de travail de groupe ou individuel.  
Pouvoir, à certains moments, personnaliser, individualiser sa pédagogie.  
Travailler en groupe de besoins ou en « titulariat » (les plus forts aident les plus faibles).
4. Pédagogie différenciée.  
Proposer des situations d'apprentissage et des outils variés qui respectent l'évolution de la pensée enfantine afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de ses possibilités.
5. Pédagogie valorisante  
Intégrer l'évaluation formative comme outil d'apprentissage afin de pouvoir adapter les pratiques de classe.
6. Evaluation formative  
Le droit à l'erreur sera utilisé comme source de défis, d'ajustement, de progression.
7. Utilisation des nouvelles technologies, accès aux médias et aux T.I.C.  
Donner aux enfants l'occasion d'accéder aux médias :
  - Bibliothèque dans l'école
  - Utilisation de journaux (JDE) et de revues, de publicités, d'affiches,...
  - TV, DVD, CD
  - Ordinateurs, internet (accessible dès la maternelle !)
  - Tableau interactif
  - Cinéma au moins une fois par an.

Approuvé par le Conseil communal d'Anderlues en séance du 27 juin 2012.

La Secrétaire communale,  
F. DOZIER



Le Bourgmestre,  
P. TISON

